

Pierre-Yves Modicom

Introduction : cinquante nuances du possible ?

Les études réunies ici sont dédiées à la mémoire de Grégory Nardoza, qui a joué un rôle moteur dans ce projet et est brutalement décédé avant d'en voir l'aboutissement. Nos pensées vont à sa famille et à ses proches.

En première instance, la modalité permet de situer un état de fait comme possible, souhaitable, souhaité, voulu, faisable par le locuteur etc. Définie tour à tour en termes de degré de facticité, de jeu sur le possible, le réel et le nécessaire ou encore d'attitude d'un sujet vis-à-vis d'un contenu ou d'une énonciation, la modalité est aussi un inépuisable objet de discussions entre champs disciplinaires et cadres théoriques, au point qu'il faudrait vraisemblablement ne la nommer qu'au pluriel, tant elle semble protéiforme.

Historiquement, l'étude des modalités a longtemps privilégié les questions de morphologie verbale, les modalités étant envisagées sous l'angle des verbes modaux (cf. entre autres Kratzer 1977 et suiv.) et/ou en lien avec le mode (Jakobson 1957, Palmer 1986, Portner 2009) ou plus généralement les catégories verbales, les fameuses TAM(E), auquel cas la réflexion est très souvent posée en termes d'interfaces (cf. en fr. Gosselin 2006 ; Abraham / Leiss 2008). Aujourd'hui, l'étude des modalités est extrêmement fine sur le plan sémantique, grâce notamment à la poursuite des débats sur les différents types de modalité initiée par Lyons (1977), mais aussi grâce à la réflexion sur les liens entre la modalité, notamment épistémique, et d'autres catégories comme l'évidentialité/épistémicité (Leiss 2009, Boye 2012, Barbet / de Saussure 2012). L'autre grande classe privilégiée traditionnellement dans l'étude des modalités est celle des marqueurs discursifs : particules dites modales (cf. Abraham 1991, König 1997, Coniglio 2011) ou adverbes dits attitudeux, appréciatifs, épistémiques ou tout simplement modaux (à la suite de Cinque 1999).

L'objet initial de la journée d'études parisienne de l'automne 2014 dont ce recueil prend la suite¹ était de réunir des travaux questionnant les concepts ou les cadres

1 C'est ici l'occasion de remercier les institutions et personnes ayant soutenu l'organisation du projet : l'Université Paris-Sorbonne, son école doctorale 5 ("Concepts et Langages"), ses directeurs successifs J.-P. Bartoli et J.-B. Rauzy, le Centre de Linguistique en Sorbonne (EA 7332), son directeur W. Rotgé et le GIP Ciera ("Centre interdisciplinaire d'études et de re-

de réflexions traditionnelles. Les textes publiés ici s'inscrivent dans le même état d'esprit : s'intéresser à l'interprétation et à l'émergence des sémantismes modaux *en discours* et prendre le risque de déconstruire cette notion et/ou de la reconstruire par-delà les catégories traditionnelles.

À tout seigneur, tout honneur : dans le premier article, Cécile Barbet (Neuchâtel / Bangor) s'intéresse aux verbes modaux et montre que le parallélisme fonctionnel entre pouvoir et devoir, généralement présupposé dans les travaux qui leur sont consacrés, est directement remis en question par les méthodes psycholinguistiques, en l'occurrence l'oculométrie. Le dispositif expérimental mis au point par Cécile Barbet pour tenter de trancher la question de l'homonymie, de la polysémie ou de la sous-détermination entre modalité racine et modalité épistémique donne en effet des résultats différents pour ces deux verbes en français.

Grégory Nardoza (†, Paris-Sorbonne) s'intéresse également à une classe modale dont l'unité est souvent présupposée mais semble faire problème : celle des adjectifs dits modaux passifs en -bar en allemand. Testant sur corpus les hypothèses de Leeman (1992) sur leurs homologues français en *-ible / -able*, il étudie la possibilité de distinguer différents degrés de lexicalisation de ces formes déverbales, entre adjectifs "verbaux", peu lexicalisés et présentant encore une structure argumentale complète via la réalisation d'un complément d'agent, et adjectifs proprement "adjectivaux", qui ne permettent pas cette réalisation de l'agent. Son travail montre un fort biais de ces adjectifs, notamment des plus hautement lexicalisés, avec la notion de généricité et s'achève sur l'hypothèse d'un sémantisme déontique émergent avec la lexicalisation de formes initialement abilitatives.

La question du lien entre modalité et diathèse, déjà présente dans l'article précédent, est au cœur du travail d'Hélène Gérardin (Inalco) sur le géorgien. Comme elle le montre dans son article, en géorgien, il existe une voix détransitive qui se semble en train de se spécialiser dans l'expression de sémantismes génériques, ce qui, pour qui défend une conception de la modalité fondée sur le degré de factualité ou sur le jeu entre réel, possible et nécessaire, représente un cas limite intéressant, puisqu'un énoncé générique se distingue d'un énoncé universel en ceci qu'en dénotant indistinctement l'ensemble d'une classe plutôt que l'intégralité de ses constituants, il acquiert des conditions de vérité l'apparentant fortement à un énoncé modal et/ou conditionnel échappant à la falsification par des contre-exemples empruntés au monde réel (actuel).

Il en va de même du moyen-passif synthétique ("forme en -s") dans la morphologie verbale du suédois, qui est souvent présenté par les linguistes comme un passif modal. C'est l'un des cas d'"interfaces" examinés par Pierre-Yves Modicom (Paris-

cherche sur l'Allemagne"), en particulier V. Ransinan et F. Onyeagba. Merci également à Martine Dalmas, Hélène Vinckel-Roisin, Elisabeth Leiss et Werner Abraham pour leur soutien scientifique et leurs conseils avisés, ainsi qu'à Paul Gévaudan pour son intérêt envers ce projet de publication. Il faudrait également nommer ici Gilles Authier, Lukasz Jedrzejowski, Yukari Kurita, Karl Gadelii, les doctorants de linguistique de Paris-Sorbonne, notamment Marine Espinat et Romain Delhem, tous les participants du colloque parisien et les collègues ayant généreusement accepté de relire anonymement l'intégralité des contributions à ce volume en double-aveugle. Sans leur soutien logistique, humain et financier, la manifestation d'octobre 2014 et cette publication n'auraient pas été possibles.

Sorbonne) dans son article. Il propose de recourir au concept de modalité, ou plutôt d'*Irrealis* tel qu'il est posé par Givon (1994), pour traiter certains effets de la voix, de l'aspect, du temps, du mode. Dans son article inspiré de la Grammaire Fonctionnelle de Simon Dik, il propose de traiter les catégories portées par le verbe dans les langues germaniques et romanes comme des marques d'engagement ontologique de l'énonciateur successivement apposées sur les différents niveaux de prédication constitutifs de l'énoncé.

Cet engagement d'un énonciateur, conceptuellement distinct du locuteur empirique, vis-à-vis de mondes sémantiques construits dans le discours, constitue l'objet de l'enquête d'Hugo Remark (Université Bordeaux Montaigne) qui, pour clore ce recueil, s'intéresse à la construction modale des mondes textuels dans une perspective narratologique. Partant des critiques adressées au modèle classique de Gérard Genette, il examine ensuite les modèles concurrents et la place qu'ils accordent au traitement linguistique des modalités, notamment dans la perspective fonctionnelle de Gosselin, mais aussi dans un point de vue pragmatique et logique, avant de montrer en quoi les différents types de modalités, ou les relations d'accessibilité, permettent d'analyser les enchaînements de points de vue dans le texte narratif, avec force enseignements pour l'interprétation de ces œuvres.

Nous n'avons pas la prétention de produire ici un recueil cohérent et qui apporte des réponses aux problèmes soulevés par l'étude des modalités. Tout au plus espérons-nous contribuer à reformuler certaines questions et à creuser le sillon des approches fonctionnelles et discursives des phénomènes modaux. À ce stade, il semble plus que jamais que la modalité doive s'écrire au pluriel, non pas tant du fait de la diversité des ordres de possibles qu'elle est susceptible de construire (les "relations d'accessibilité" de la linguistique et de la philosophie logicistes) qu'en raison de son omniprésence à tous les niveaux de la construction du discours et du rôle majeur de ses formes adventices, dérivées voire épiphénomales, par exemple à travers les phénomènes de diathèse, qui jouent un rôle important dans plusieurs contributions de ce recueil. Le point commun aux différentes études de ce recueil est de privilégier les approches en termes d'émergence ou d'interprétations dérivées à celles qui voient dans ces cas-limites des phénomènes d'interfaces : les modalités se construisent en discours, leurs valeurs s'entrelacent, émergent l'une de l'autre ou en interaction avec d'autres faits de langue, comme le montrent les articles de Grégory Nardoza et Hélène Gérardin ; le glissement d'une relation d'accessibilité à l'autre peut être une affaire de degrés, en diachronie bien sûr, mais aussi en synchronie, différentes formes semblant former une classe homogène pouvant couvrir une pluralité de fonctions (C. Barbet, G. Nardoza) ; à cet égard, le terme de modalité semble finalement englober l'ensemble des opérations par lesquelles se construit le triangle entre les entités, concepts et notions, le ou les co-énonciateur(s), et le monde que vise l'énoncé (Modicom, Remark).

Que reste-t-il du concept de modalité dans ces conditions ? Peut-être faudrait-il effectivement, lorsqu'il s'agit pour le linguiste ou le philologue de se pencher sur des faits de langue précis, envisager de renoncer à cette catégorie qui semble bien ne pas en être une. Reste que l'absence de définition catégorielle de la référence ne justifie que l'on proscrive cette notion de l'appareil conceptuel du linguiste ; la référence n'est pas un concept qui nous apporte des solutions, c'est le nom d'un

problème. Mais ce qui permet de nommer effectivement un problème est souvent d'une aide aussi précieuse que ce qui prétend le résoudre. Pourquoi en aurait-il autrement de la modalité ? Une fois extrait des nomenclatures où il ne cesse de se dérober et de se décomposer, le concept de modalité peut devenir le nom, si ce n'est d'un fait de langue, du moins, et c'est déjà beaucoup, celui d'un problème : la situation notionnelle de ce qui est dit dans un espace intersubjectif au sein duquel est défini son titre de validité. Une fois nommé le problème, c'est à d'autres concepts à prendre le relais et à construire les multiples vicissitudes du possible, du virtuel et du nécessaire en discours. Les études réunies ici n'ont pas d'autre prétention que de contribuer à cartographier cette terre si bien et si mal connue.

Références bibliographiques

- Abraham, Werner (1991) : "Discourse particles in German: How does their illocutive force come about?" In Abraham, Werner (ed.), *Discourse particles: descriptive and theoretical investigations on the logical, syntactic, and pragmatic properties of discourse particles in German*, Amsterdam : John Benjamins, 203–252.
- Abraham, Werner / Leiss, Elisabeth (ed.) (2008) : *Modality–Aspect Interfaces. Implications and typological solutions*, Amsterdam : John Benjamins (= Typological Studies in Language 79).
- Barbet, Cécile / Saussure, Louis de (2012) : *Modalité et évidentialité en français*, Numéro spécial de *Langue française*, 1–2012.
- Cinque, Guglielmo (1999) : *Adverbs and functional heads: A cross-linguistic perspective*, Oxford: Oxford University Press.
- Coniglio, Marco (2011) : *Die Syntax der deutschen Modalpartikeln: Ihre Distribution und Lizenzierung in Haupt- und Nebensätzen*. Berlin: Akademie Verlag (=Studia Grammatica 73).
- Givon, Talmy (1994) : "Irrealis and the subjunctive", in : *Studies in Language* 18.2, 265–337.
- Gosselin, Laurent (2006) : "De la distinction entre la dimension temporelle de la modalité et la dimension modale de la temporalité", in : *Cahiers de Praxématique* 47, 21–52.
- Jakobson, Roman (1957) : "Shifters, Verbal Categories and the Russian Verb", réimpr. in R. J., (1971), *Selected Writings, vol. 2 : Word and Language*. La Haye : Mouton. 130–148.
- König, Ekkehard (1997) : "Zur Bedeutung von Modalpartikeln im Deutschen: Ein Neuansatz im Rahmen Relevanztheorie", in: *Germanistische Linguistik* 136, 57–75.
- Kratzer, Angelika (1977) : "What 'must' and 'can' must and can mean", in: *Linguistics and Philosophy* 1/3, 337–355.
- Leeman, Danielle (1992) : "Deux classes d'adjectifs en -ble", in: *Langue française* 96, 44–64.
- Leiss, Elisabeth (2009) : "Drei Spielarten der Epistemizität, drei Spielarten der Evidentialität und drei Spielarten des Wissens». In: Abraham, Werner / Leiss, Elisabeth (eds.), *Modalität*, Tübingen: Stauffenburg, 3–24.

- Lyons, John (1977) : *Semantics*. Cambridge: Cambridge University Press (2 vol.).
- Palmer, Frank Robert (1986) : *Mood and modality*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Portner, Paul (2009) : *Modality*, Oxford: Oxford University Press.